



Nouvelles de la prévoyance 1/2015
Swisscanto Supra

L'exercice 2014: L'essentiel en un coup d'œil

Taux d'intérêt plus élevés, degré de couverture confortable	2
Chiffres-clé 2014	3
Réserves	4
Degré de couverture	5
Placements de la fortune	6
Performance: Rapport de la commission de placement	7
Franchise par la transparence	8

Taux d'intérêt plus élevés, degré de couverture confortable

La problématique de la redistribution est un thème récurrent dans le domaine de la prévoyance professionnelle: étant donné que les êtres humains deviennent toujours plus vieux et bénéficient par conséquent plus longtemps de rentes de vieillesse, l'avoir de vieillesse constitué n'est pas suffisant; il doit être utilisé toujours plus de capitaux provenant des rendements des placements des assurés actifs pour financer ces rentes. Cette redistribution, au contraire du système de l'AVS basé sur une procédure de répartition, est financée fondamentalement dans le 2^e pilier par chaque personne elle-même assurée qui constitue son propre avoir de vieillesse.

Des taux d'intérêt plus élevés dopent la redistribution

Swisscanto Supra accorde toute son importance à un traitement équitable des générations d'une part et entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes d'autre part. C'est la raison pour laquelle elle a réorienté sa stratégie quant aux prestations: son but est d'avoir un taux technique de 3%. Cela signifie que nous avons l'ambition d'avoir également pour les assurés actifs un taux d'intérêt à long terme de 3%. Le Conseil de fondation a utilisé déjà en 2014 cette nouvelle marge de manœuvre: une rémunération de 3% du total des avoirs de vieillesse a pu ainsi être atteinte par l'octroi d'un excédent de 1.25%. Swisscanto Supra garantit même pour 2015 un intérêt de 3.5%.

Il est bien entendu que toutes ces mesures ont été prises après une pesée d'intérêt soigneuse et constante ainsi qu'après une analyse des risques, de même en ayant toujours le souci d'avoir en tout temps la sécurité de la fortune de la prévoyance. Le Conseil de fondation s'est par conséquent toujours gardé la possibilité d'accorder – ou pas – encore des excédents à la fin d'une année.

Degré de couverture confortable

Le degré de couverture de Swisscanto Supra a atteint le niveau confortable de 113.9% à l'année sous revue. Ce fait confirme la politique du Conseil de fondation orientée sur la sécurité et constitue la preuve de la très bonne situation financière de la fondation.

Bien préparé pour l'avenir

Les mesures et les modifications prises dans l'intérêt des clients et des assurés démontrent la préparation au plus haut degré de Swisscanto Fondation collective pour relever les défis, plus particulièrement en ce qui concerne la politique et les marchés financiers. Ils doivent être certains que comme clients ou personnes assurées de Swisscanto Supra ils soient dans les meilleures mains. Nous nous battons pour que les intérêts des entreprises qui nous sont affiliées – de même que ceux des personnes assurées soient également sauvegardés de manière optimale en ces temps de changements nécessaires.

Nous vous remercions de votre confiance.



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Chiffres-clé 2014

Effectifs	2014	2013	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	196	182	14	7.7
Placements de la fortune (en CHF Mio.)	235	217	18	7.8
Nombre de contrats	367	373	-6	-1.6
Personnes assurées	1 426	1 402	24	1.7

Effectifs

Le capital réglementaire a augmenté dans la mesure attendue pendant la période considérée; le nombre de contrats a légèrement diminué.

Cotisations versées	2014	2013	Variation absolue	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs (en CHF Mio.)	17.7	17.6	0.1	0.6
Primes uniques (en CHF Mio.)	3.4	4.8	-1.4	-29.2
Total	21.1	21.9	-1.3	-3.7

Cotisations versées

Les primes périodiques des employés et des employeurs ont faiblement augmenté pendant la période considérée. En revanche, les primes uniques ont connu un net recul.

Provisions et réserves

Provisions techniques

Dans la mesure où l'ensemble des risques d'assurance sont correctement couverts, la constitution de provisions techniques n'est pas nécessaire au sein de la fondation.

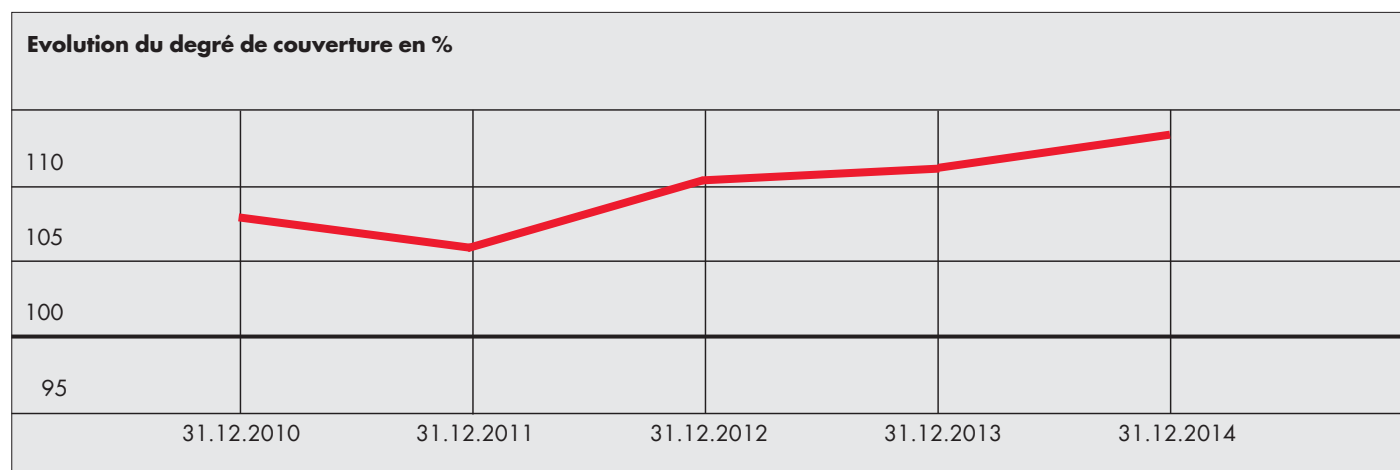
Placements de la fortune; réserve de fluctuation de valeurs et objectif fixé par la réserve de fluctuation de valeurs

	31.12.2014 en CHF	31.12.2013 en CHF
Actifs	235 221 134	217 202 267
Réserve de fluctuation de valeurs	27 126 157	20 063 389
Objectif fixé pour la réserve de fluctuation de valeurs	32 487 037	29 402 807

Degré de couverture

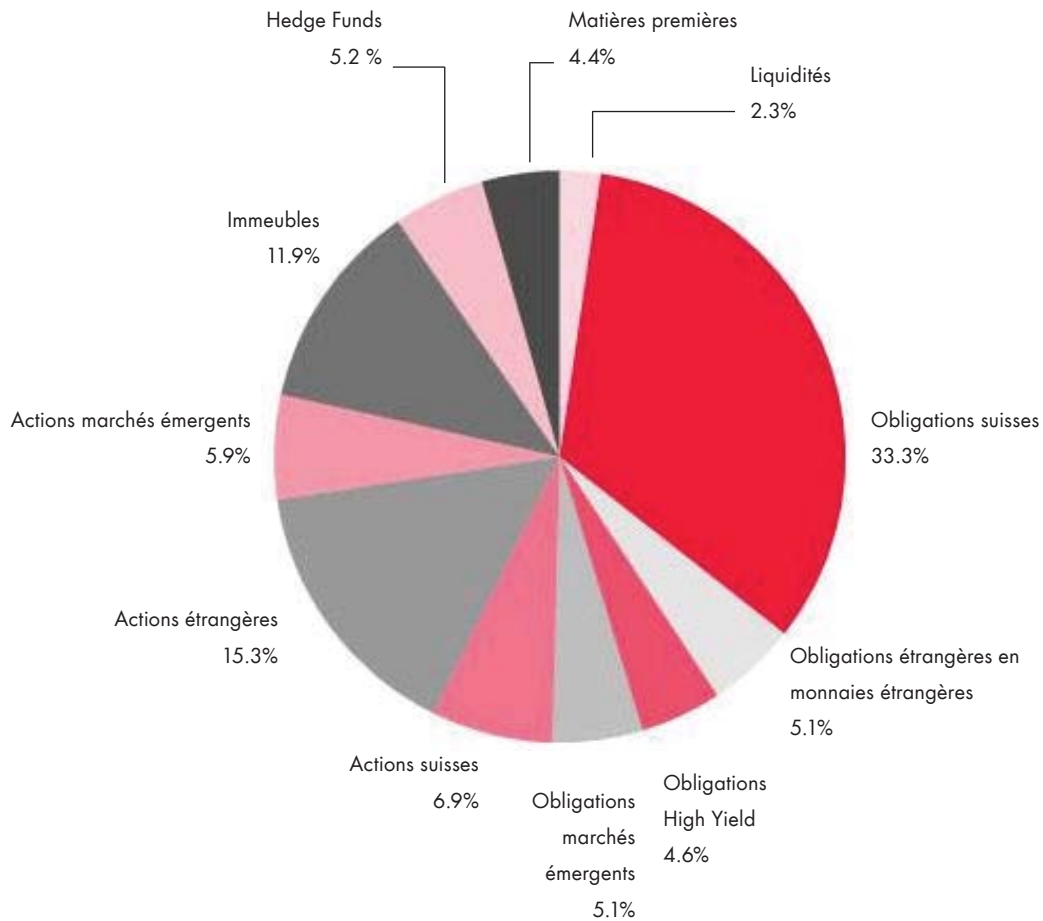
En raison du résultat réjouissant des placements en 2014, le degré de couverture de Swisscanto Supra a pu atteindre la valeur solide de 113.9%.

Degré de couverture	2014	2013
Degré de couverture au 31.12. (en %)	113.9	110.8



Placements de la fortune

Asset Allocation au 31.12.2014



Placements des capitaux totaux (100%): 216.6 Mio. CHF

Rapport de la Commission de placement

Evolution de la performance

L'année 2014 a été marquée de nouveau pour les placements par les interventions de diverses banques émettrices dans le domaine de la politique monétaire, lesquelles ont essayé – comme déjà lors des années précédentes – de stimuler les économies domestiques respectives. Une différence doit être cependant constatée. En effet, alors que la BCE s'était prononcée en faveur de mesures d'encouragement intensives, les Etats-Unis ont abandonné leur programme. Encore faut-il qu'ils poursuivent une politique monétaire comme auparavant. La croissance globale est certes favorisée par ces mesures mais la crise de la dette n'est pas encore assainie et exerce une pression sur ces taux d'expansion. Les Etats-Unis peuvent passer au premier plan s'agissant des chances de croissance. Ils tirent profit des bonnes conditions du marché du travail et du faible coût de l'énergie. Pendant ce temps, l'Europe souffre d'une faiblesse de réforme. La crise de pays membres pris isolément est tout sauf résolue. Les marchés émergents ne se trouvent de surcroît pas encore dans les meilleures dispositions de croissance.

Les craintes planétaires des tendances déflationnistes et des mesures de stimulation engendrées par les banques émettrices ont débouché sur une recrudescence considérable et inattendue des cours obligataires. Les rendements des pays isolés ont chuté en conséquence et ont atteint un niveau record. Tandis que ceci est absolument réjouissant dans la perspective d'une année unique au niveau des placements, cela posera problème à l'avenir. Car les rendements minimaux et en tout cas pas les rendements attendus ne pourront compenser les taux d'intérêt des obligations à long terme. Une augmentation ultérieure des taux d'intérêt conduirait à des pertes de cours temporaires.

Cette évolution dans notre portefeuille a débouché l'année passée sur une performance de 7.6% pour les obligations en CHF. Le rendement des obligations en monnaies étrangères alternatives a connu une augmentation similaire (+8.1%) et celui des obligations des marchés émergents a été plus que réjouissant avec une croissance de +5.8%. Un seul bémol est à relever: dans le domaine des placements en valeur nominale, les obligations High Yield, dont la performance sur une base alternative ont eu une croissance légèrement négative de -0.2%. Les écarts de bonité attrayants ont empêché une per-

formance meilleure. Ce qui est de nouveau positif est également le résultat des actions, qui ont eu un rendement compris entre 8.9% (marchés émergents) et 14.9% (actions étrangères). Les actions suisses se sont retrouvées entre ces deux valeurs avec 12.4%. Les entreprises profitent actuellement de marges bénéficiaires considérables. La montée des cours a conduit en définitive à des appréciations haussières, qui sont encore acceptables dans l'environnement actuel des acteurs du marché en raison du manque d'alternatives dans les investissements. Une déception a été les matières premières qui ont connu l'année dernière une performance négative de -28.7%. Le degré de couverture de la Fondation collective a de nouveau augmenté dans l'ensemble pour atteindre 113.9%.

Avec une performance de portefeuille établie à 5.7%, nous avons été inférieur de seulement 0.55% par rapport au Benchmark. La raison de ce débours est due en début d'année à l'effet de regroupement dans le portefeuille à la suite de la nouvelle orientation stratégique ainsi qu'au positionnement prudent dans le domaine des obligations CHF. De faibles sous performances dans le domaine des actions étrangères purent être compensées par des surperformances dans le domaine des matières premières.

Orientation pour l'avenir

La nouvelle orientation stratégique comprenant l'augmentation de la part en actions à 28% du portefeuille à charge des placements à valeur nominale à la fin 2013 a eu des effets positifs jusqu'à présent. Bien que l'évaluation des actions n'ait entretemps plus eu d'effets bénéfiques, disposer d'une allocation importante de ces produits par rapport aux placements mobiliers garde tout son sens dans la perspective des rendements futurs, comme auparavant. En cas d'une baisse significative du rendement des actions et dont la cote, si besoin est, peut de nouveau être réduite, Swisssanto Supra utilise un «Risk Management Overlay».

En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, il sera testé de surcroît d'éventuelles alternatives d'investissement dans le domaine des placements alternatifs. 2015 ne sera certainement pas une année facile pour les placements; nous sommes cependant convaincus que nous sommes bien préparés avec l'orientation actuelle.

Franchise par la transparence

Partenariat solide

Swisscanto Supra est une entreprise commune des Banques Cantonales et de Helvetia Assurances. Elle offre un complément à Swisscanto Fondation collective par des solutions de prévoyance du personnel dans le domaine surobligatoire. Le savoir-faire de Swisscanto dans le domaine des placements et de la prévoyance, la sécurité de la couverture du risque par l'une des plus grandes assurances de Suisse et, basé sur la confiance, le solide ancrage des Banques Cantonales auprès de la population et des entreprises, forment la base d'un partenariat unique et fort dans le domaine de la prévoyance professionnelle des cadres.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions financières à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective et Swisscanto Supra; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Swisscanto Supra, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur

www.swisscanto-fondation-collective.ch

